



Le Boutillon de la Mérine

Numéro spécial juin 2017



Nos ancêtres les Santons

Pierre Péronneau

De nombreux lecteurs, intéressés par l'histoire des Santons, ont demandé s'il était possible de regrouper les textes parus dans trois numéros du Boutillon. Je vous propose donc ce numéro spécial, qui tient compte des remarques qui m'ont été faites par quelques uns d'entre vous, notamment Jean-Louis Hillairet, l'archéologue qui a dirigé les fouilles sur l'aqueduc souterrain de Saintes.

En bonus, à la fin du journal, je vous propose un épisode méconnu de la guerre des Gaules, dont aucun historien n'a parlé jusqu'à maintenant.

Bonne lecture. Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)



Fours de potiers gaulois découverts à Saintes

<http://mediolanum-santonum.fr/fours-de-potiers-gaulois.html>



C'est Cesar qui fut l'un des premiers à signaler l'existence des Santons, dans son ouvrage « De bello gallico ». Un livre qui, j'en suis persuadé, aurait eu un prix à l'Académie de Saintonge si, bien entendu, cette honorable institution avait existé à cette époque.

Il faut se rappeler que la Gaule n'était pas une nation, mais une mosaïque de peuples indépendants, qui entretenaient entre eux des liens commerciaux, y compris avec Rome, tout en se bagarrant de temps en temps ... histoire de ne pas perdre la main ! Les Romains, paraît-il, les considéraient comme des peuples incontrôlables, arrogants comme des coqs (galli) et les mettaient tous dans le même sac. Ce sont eux, les Romains, qui leur auraient donné ce nom de Galli (Gaulois), par référence au coq. Légende ou réalité ? Le coq est toujours l'animal emblématique des Gaulois devenus Français. Et chez nous, en Saintonge, c'est le « jhau ». Les Romains les appellent Gaulois, mais eux se nomment Celtes dans leur propre langue.

Il a fallu l'intervention belliqueuse de Cesar pour que la plupart de ces peuples jaloux de leur indépendance s'unissent, afin de combattre l'envahisseur, sous l'impulsion d'un chef unique, Vercingetorix.

Je me suis amusé à faire le point sur l'histoire du peuple de la Gaule qui s'était implanté dans notre région et qui a donné son nom à notre Saintonge, les Santons. S'il y a, parmi nos lecteurs, des historiens puristes, j'espère qu'ils ne m'en voudront pas pour avoir choisi de traiter cette question dans un style peu académique.

J'ai pris comme document de référence le remarquable ouvrage « L'Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » (tome 1) (Geste éditions), sous la plume du préhistorien José Gomez de Soto et de l'archéologue et historien Louis Maurin. J'ai relu également « Le pays des Santones à l'époque des Romains », de l'Abbé Auguste Lacurie (1844), dont les affirmations ont été validées ou infirmées par les auteurs de l'ouvrage précédent. Enfin l'archéologue Jean-Louis Hillairet, qui a dirigé les fouilles sur l'aqueduc souterrain de Saintes, m'a apporté ses conseils.

L'origine de la guerre des Gaules

Si le « Grand Jules » a parlé des Santons, c'est parce qu'ils sont indirectement responsables de la guerre des Gaules, à laquelle il a lui-même activement participé, bien malgré lui dira-t-il hypocritement. En tout cas, cette *bellum* lui a permis d'écrire son « best-seller » (je ne connais pas le mot latin).

Mais revenons aux faits, car on raconte des choses souvent contradictoires sur cette époque.

Les Helvètes, un peuple vivant dans la Suisse actuelle, cherchent un territoire plus ensoleillé pour avoir une vie meilleure. La vraie raison est qu'ils sont poussés hors de chez eux par des Germains belliqueux, notamment le Suève Arioviste. Ils décident donc d'émigrer au pays des *Santoni*, avec femmes, enfants, armes, bagages et monnaie, sans espoir de retour : maisons et villages furent livrés aux flammes avant de partir.

Des Suisses qui viennent déposer leur argent chez nous, ça laisse rêveur vous ne trouvez pas ?

Il fallut trois ans de préparation aux Helvètes, sous l'impulsion de leur chef Orgetorix, pour préparer cette migration. Vous imaginez, faire voyager 360 000 âmes, dont 92 000 guerriers (Helvètes et alliés), sur une distance aussi longue, ce n'est pas rien ! Après avoir passé un accord avec les Sequanes et les Eduens pour traverser leur territoire (voir carte page précédente), ils partent. Le 24 mars 58 avant JC le convoi s'ébranle.

Cesar se frotte les mains, lui qui attendait avec impatience un prétexte pour envahir la « Gaule chevelue ». Un peuple, qui veut s'installer ailleurs sans l'accord de Rome, c'est un *casus belli* ! D'autant plus, précise-t-il, mais sans le prouver, que ces Helvètes ont des volontés expansionnistes, et que leur installation chez les Santons risque de perturber les relations commerciales avec Tolosa (Toulouse), la cité des Tolosates, pour le commerce du blé et du vin.

En réalité ce qu'il veut, Cesar, c'est la guerre, qu'il est sûr de gagner, ce qui lui permettra d'engranger des richesses, d'obtenir la gloire, et de rentrer à Rome pour se faire « mousser » et, pourquoi pas, se faire nommer Imperator.

Il réunit donc ses légions et leur fait un de ces discours dont il a le secret, car il sait y faire pour haranguer ses troupes, cela fait d'ailleurs l'admiration de ses ennemis. Ses paroles ne nous sont pas parvenues, mais on peut les deviner, sans trop se tromper :

- Allez les gars, on fonce !

Et les légionnaires foncèrent sur la caravane et massacrèrent. Il n'y eut que 110 000 rescapés, invités à retourner chez eux. Bien entendu, on leur préleva tous leurs biens. Et l'on fit également quelques prisonniers, pour les transformer en esclaves ou pour les utiliser dans les jeux de cirque dont les Romains étaient si friands : c'était une tradition, et les traditions, vous serez d'accord avec moi, il faut les respecter !

Santons et Helvètes étaient-ils de connivence ?

Un tel déplacement de population, préparé minutieusement pendant trois années, ne peut pas rester secret. Cesar, qui était déjà gouverneur de la province Narbonnaise, et qui avait des espions un peu partout, était donc au courant. Il avait d'ailleurs interdit aux Helvètes de prendre la route du sud, c'est pourquoi le convoi dut traverser les territoires plus au nord. D'autres peuples connaissaient le projet, notamment ceux avec lesquels ils avaient négocié.

Et les Santons, qu'en pensaient-ils ? Étaient-ils de connivence avec les Helvètes ? Avaient-ils négocié, contre monnaie, l'octroi de terres ? Voici ce que nous dit Louis Maurin, en page 112 de l'Histoire de l'Aunis et de la Saintonge (tome 1) :

« ... Le but de l'exode des Helvètes n'était-il pas affiché en raison d'un accord avec les Santons dont le territoire, une fois atteint, pouvait servir de base à d'autres projets ? Non seulement une installation sur l'estuaire, mais aussi des projets d'expansion plus ambitieux ... »

Cette hypothèse d'un accord entre Santons et Helvètes semble aujourd'hui généralement admise. Cependant, les certitudes sont encore loin d'être acquises, car il faut supposer que, dans cette hypothèse, les Santons

jouaient un rôle très actif dans le courant commercial qui animait le cours de la Garonne et son estuaire. On aborde alors le problème encore discuté, comme on l'a vu, « d'un monnayage propre aux Santons et de la circulation monétaire »...

Certains historiens font ressortir un lien très fort entre les Santons et les Helvètes. Vers l'an 100 avant JC, des Cimbres et des Teutons, venus du nord de la Germanie, descendirent vers le sud de la Gaule pour foncer sur Rome. Arrivés dans le sud de l'Allemagne, la tribu helvète des Tigurins les accompagna dans leur périple. Ils infligèrent d'abord des déculottées mémorables aux Romains, avant d'être battus par Marius à la bataille de Verceil (au nord du Pô) en 101 avant JC. Des guerriers santons auraient participé au projet d'invasion de l'Italie par les Cimbres et les Tigurins. Voici ce qu'en dit José Gomez de Soto dans l'Histoire de l'Aunis et de la Saintonge déjà cité (page 101) :

« J. Hiernard (1) a proposé une stimulante analyse d'une source antique jusque-là négligée, un texte d'un grammairien de la première moitié du 3^{ème} siècle de notre ère, Pomponius Porphyryon, qui mentionne les Santons comme participants à la bataille de Verceil en 101 avant J.-C., qui vit la défaite des Cimbres devant les légions du consul Marius. Si cet hapax de la littérature historique antique était fondé, il indiquerait qu'à un certain moment des Santons avaient participé à l'invasion des Germains en Gaule.

Mais quand se seraient-ils incorporés aux migrants, et d'où seraient-ils venus ? Autrement dit, étaient-ils déjà présents en Occident et un nombre plus ou moins important d'entre eux ne fit-il que se mêler aux Cimbres lors de leur passage ou, au contraire, « ne pourrait-on pas imaginer qu'ils [] étaient venus d'Allemagne du Sud en même temps que les Tigurins, en quête eux-mêmes de Lebensraum ? (2) ».

Dans cette hypothèse, Santons et Tigurins eussent été des groupes ethniques proches voire apparentés. En entreprenant de s'installer en Saintonge ou sur ses marges les Helvètes, en 58, n'auraient, en un certain sens, que tenté de rejoindre d'anciens voisins d'avant l'époque de l'irruption des Germains en Allemagne du Sud ».

Voilà une source intéressante, qui nous montre que les Santons étaient des guerriers et que leur lieu d'installation, avant de s'installer dans notre région, serait le sud de l'Allemagne, proche du pays des Helvètes. Cela prouverait que les deux peuples étaient voisins et que l'émigration programmée des Helvètes aurait reçu l'accord des Santons, qui avaient certainement prévu l'endroit où les installer : probablement le sud de leur territoire, du côté de *Burdigala* (Bordeaux).

Cette explication pose cependant plusieurs questions, concernant la date d'implantation des Santons (des Celtes) dans notre région. Nous en parlerons à la fin de cette étude.

*
* *

Voici ce que l'on peut retenir de cette première partie :

1) L'origine de la guerre des Gaules est due au déplacement programmé des Helvètes vers le territoire santon, ce qui déplut à Cesar, qui estimait que cette migration mettrait en péril l'équilibre commercial avec *Tolosa* (Toulouse). Apparemment les Santons, contrairement à d'autres peuples de la Gaule, n'ont jamais réagi contre ce danger, ce qui laisse supposer qu'ils avaient donné leur consentement à ce déplacement. Pourtant plusieurs arguments vont à l'encontre de cette hypothèse :

- Cesar rejette la faute uniquement sur les Helvètes, en faisant valoir que cet apport de population mettrait les Santons en péril ;
- Louis Maurin estime la population des Santons à 100 000 âmes. Or il leur fallait accueillir une foule trois fois supérieure (environ 360 000, dont 92 000 guerriers) ;
- On suppose que le territoire des Santons s'étendait jusqu'à *Burdigala* (Bordeaux), et que ces derniers contrôlaient l'arrivée des marchandises (notamment le vin) provenant de *Tolosa*, par la Garonne. Si l'on considère que c'est cette portion du territoire qui était proposée aux Helvètes, les Santons ne perdraient-ils pas une partie de leurs prérogatives ?

L'idée est pourtant admise d'un accord entre les deux peuples, comme le souligne Louis Maurin. Ce qui laisse supposer qu'une relation de confiance existait entre eux. Dans ces conditions, une « nation » élargie, Santons + Helvètes, sur les rives de la Garonne, pouvait effectivement constituer, pour Cesar, une menace. Les Santons étaient déjà prospères. Alliés aux Helvètes sur un même territoire, n'auraient-ils pas l'ambition de vouloir élargir leurs positions en s'emparant de terres, jusqu'à *Tolosa* ?

C'est une explication fragile, mais cela pourrait laisser supposer que les Santons connaissaient bien les Helvètes parce qu'ils étaient originaires, comme eux, d'Allemagne méridionale. Nous reviendrons sur cette question de l'origine de « nos ancêtres ».

2) La fin de l'indépendance a eu une incidence sur le territoire des Santons. La partie qui était dévolue aux Helvètes aurait été attribuée, sous le règne d'Octavius, aux Bituriges Vivisques, qui vivaient dans le Berry actuel, avec les Bituriges Cubes. Ce déplacement de population a certainement permis aux Pictons d'agrandir leur domaine.

(1) Jean Hiernard est professeur honoraire d'histoire ancienne à l'université de Poitiers, docteur ès-Lettres.

(2) Lebensraum : espace vital, recherche de terres où s'implanter.

En contrepartie, une ville nouvelle fut construite, sur un oppidum déjà occupé par la population locale, *Mediolanum*, qui devint la capitale romanisée du nouveau territoire, l'Aquitania. En réalité, aucun texte ne précise le rôle administratif de cette cité. On peut le déduire pour deux raisons :

- la nouvelle *civitas* était le terminus de la route (la via Agrippa) dont le départ était *Lugdunum* (Lyon), la capitale des Gaules ;
- la ville s'est développée fortement sous forme d'une cité romaine, avec tous les éléments nécessaires pour cela : des thermes, des arènes, des aqueducs souterrains pour amener l'eau etc.

Il y a encore de nombreuses questions concernant le peuple des Santons, et pour certaines d'entre elles on ne peut émettre que des hypothèses.

Mais revenons aux Santons du temps de Cesar. Quel était leur territoire ? Comment vivaient-ils ? Quelles étaient leurs activités ?

Le territoire des Santons au temps de Cesar

Il n'y avait pas de frontières formalisées, c'étaient les accidents de terrains (forêts, collines, confluent ...) qui servaient de limites. Y avait-il de temps en temps des batailles entre tribus pour des problèmes de frontières, c'est bien possible. L'abbé Lacurie écrit :

Il est à peu près reconnu que dans les premiers temps les fleuves, les vastes forêts, les accidents notables de terrain faisaient les bornes des pays ; ces barrières naturelles, coupant la surface de la terre, la partageaient en contrées particulières habitées par différentes tribus.

Grosso modo, le territoire des Santons couvrirait la Saintonge actuelle. Leurs voisins étaient :

- au nord, les Pictons (le territoire des Santons allait jusqu'à Niort),
- au sud-est les Petrucores,
- au sud les Bituriges Vivisques,
- et à l'ouest la côte maritime.

En ce qui concerne la côte, il ne faut pas oublier qu'elle était différente de ce qu'elle est actuellement, car la mer recouvrait une partie des terres habitées de nos jours. Dans des actes datant du Moyen âge, on parle encore de terres situées sur l'île de Marennes. Il est probable que la partie qui deviendra l'Aunis, bien plus tard, sous les Carolingiens, sera attribuée aux Santons par les Romains, à la fin de la guerre pour compenser la perte du territoire donné aux Bituriges Vivisques.

A l'est, on a longtemps cru que la région du futur *Iculisma* (Angoulême) appartenait aux Santons. En réalité, on ne sait rien de ce peuple anonyme vivant dans ce qui deviendra l'Angoumois. Est-ce un peuple indépendant, ou un peuple client ?

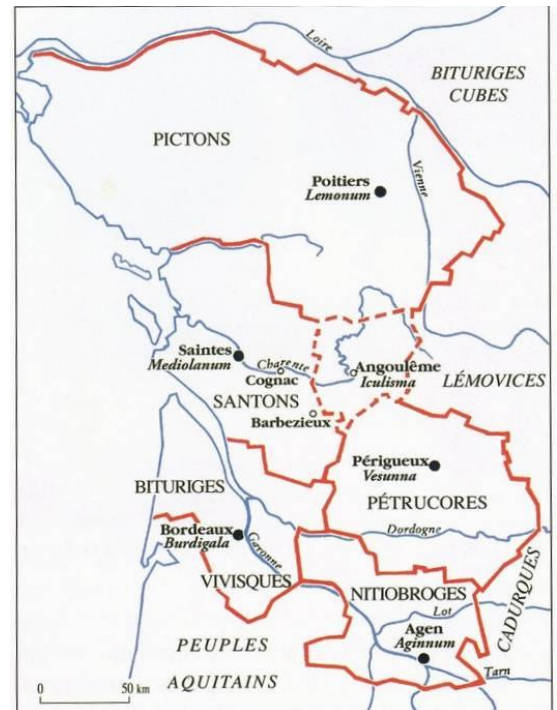
Voici ce que nous dit José Gomez de Soto :

« L'assertion de l'appartenance du territoire écolisnien à celui des Santons devrait être définitivement ruinée par des travaux récents qui ont apporté de convaincants arguments épigraphiques, numismatiques et un inventaire des toponymes de frontière dérivés d'Equoranda démontrant, avant la guerre des Gaules, son autonomie par rapport aux quatre territoires limitrophes, dont celui des Santons. Les Écolisniens auraient donc été, soit indépendants, soit un peuple client de l'une des ethnies voisines, et les plus probables candidats à ce rôle auraient été les Lémovices, les Pictons, voire les Pétrucos, davantage que les Santons.

Une enquête toponymique poussée confirme la séparation territoriale de la Saintonge et de l'Angoumois, territoire d'un peuple demeurant pour le moment anonyme ».

Donc, avant qu'*Iculisma* devienne une « civitas », nous n'avons pas, actuellement, d'informations sur le peuple « écolisnien » qui l'habitait. Apparemment, le territoire n'était pas occupé par les Santons. Mais les recherches ne sont pas terminées, et nous en saurons d'avantage un jour. L'abbé Lacurie pense que ce territoire aurait pu être peuplé par les Agesinates Cambolectri, cités par Pline l'Ancien dans son « Histoire naturelle ». Mais les historiens actuels situent plutôt ce peuple sur les rives de la Garonne.

Au sud, les terres occupées par les Bituriges Vivisques appartenaient certainement aux Santons avant l'invasion romaine. Ce qui signifie que les Santons débordaient jusqu'au bord de la Garonne, et avaient des liens privilégiés avec le port de *Burdigala* (futur Bordeaux) qui commençait à prendre de l'importance sur un plan commercial, en recevant des marchandises provenant de *Tolosa* (Toulouse). Il est fort possible que ce soit ce territoire qui était dévolu aux Helvètes, d'où les craintes, justifiées ou non, de Cesar.



Voisins des Pictons, les Bituriges, dont la capitale était Avaricum (Bourges) étaient divisés en deux *pagi* (groupes) : les *Cubes* et les *Visivques*. Comment ce deuxième groupe s'est-il retrouvé implanté autour de *Burdigala* ?

On suppose que, pour les punir d'avoir continué la lutte après la prise d'Alesia, les Romains, sous l'autorité d'Agrippa, les ont déplacés en leur livrant une partie des terres appartenant aux Santons.

Était-ce vraiment une punition ? Les *Visivques* allaient bénéficier d'un territoire plus ensoleillé, proche de la mer, avec des possibilités commerciales non négligeables. Une chance pour eux, un nouveau départ. En contrepartie, comme les Santons, ils deviendront (à peu près) sages comme des moutons et se plieront sans problème à la culture romaine.

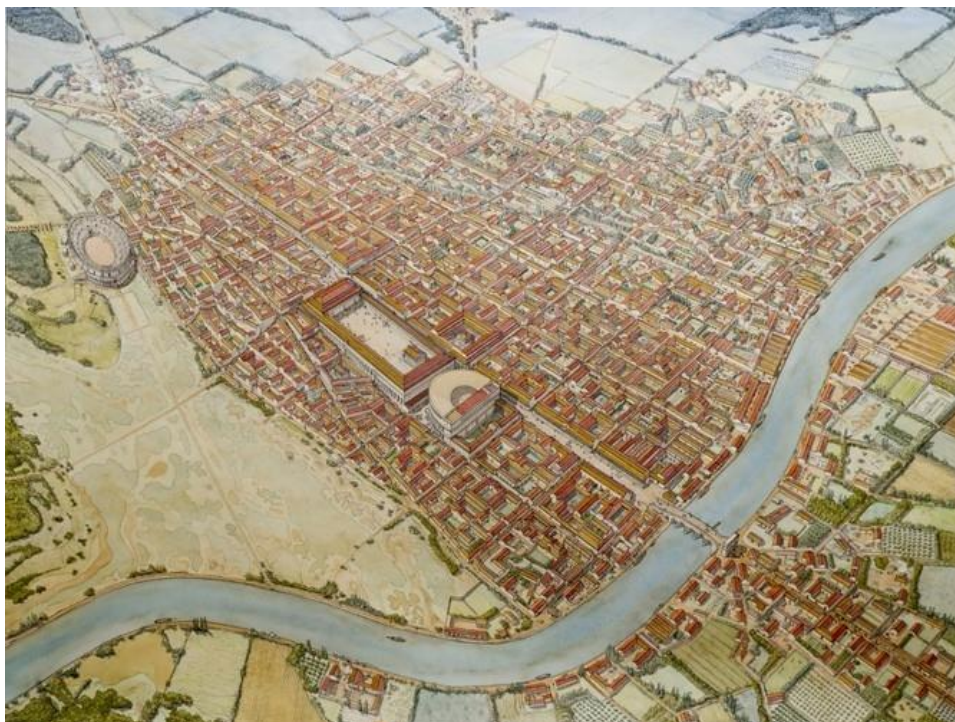
Quelques historiens pensent qu'au 2^{ème} siècle avant JC, la capitale des Santons était l'oppidum de Pons. En effet à l'époque où les tribus ont commencé à se regrouper dans un lieu permettant de se protéger contre les ennemis et les envahisseurs, Pons constituait, pour eux, un lieu idéal. Situé sur un promontoire escarpé au pied duquel coule la Seugne, le plateau serait devenu un oppidum fortifié de soixante hectares. Nous ne connaissons pas le nom que portait la cité à cette époque. Certains pensent qu'il pourrait s'agir du *Novioregum* de l'itinéraire d'Antonin, que plusieurs chercheurs et historiens situent néanmoins au site archéologique de Barzan. A moins que Barzan soit le *Portus Santonum* mentionné au II^e siècle par le célèbre géographe Ptolémée. Les avis sont partagés. Nous reviendrons sur cette question.

Le nom de Pontes (Pons) aurait été donné par les Romains, après la conquête, après avoir construit des ponts en bois pour faciliter le franchissement des bras de la Seugne.

Jean-Louis Hillairet n'est absolument pas d'accord sur cette théorie. Voici ce qu'il écrit :

Concernant le rôle de Pons supposé comme capitale des Santons avant Saintes, il a été attribué par certains chercheurs, en fonction de l'absence d'habitat gaulois à Saintes et d'une création purement romaine de la ville, vers 20 avant J.-C. développé par Louis Maurin. Or, comme je le signalais dans ma publication en 1995 sur l'artisanat antique à Saintes, des études récentes sur le mobilier archéologique de deux sites fouillés dans les années 1980 (Landreau G. 2015, dans SFECAG, congrès de Nyon, p.353-410 et Vernouc, Hillairet J.-L. 2016, congrès d'Autun, p.461-489) montrent qu'il y avait un habitat au début du premier siècle avant J.-C. De nombreux autres éléments de l'époque gauloise ont été mis en évidence dans la ville de Saintes. De ce fait la ville de Mediolanum était bien un oppidum gaulois.

D'ailleurs, La plus ancienne mention, on la trouve dans le livre IV, 2, 1 de Strabon, qui dit « Mediolanum est la ville des Santons ». Strabon est un géographe grec, contemporain d'Auguste, qui n'a jamais voyagé en Gaule. Pour ses écrits sur la Gaule, il a repris en particulier, les propos d'un autre géographe grec, Posidonius d'Apamée qui, lui, visita la Gaule méridionale, à la fin du deuxième siècle avant J.-C. (3). Cette référence permet de reconnaître Mediolanum comme une ville importante, connue à Marseille, sans doute pour son rôle commercial, au moins dès cette époque ».



Aquarelle de Jean-Claude Golvin représentant Médiolanum

(3) Maurin Louis (1989) *L'Antiquité : De Mediolanum à Saintes (Ier s. av. J.-C. - VIe s. ap. J.-C.)* Extrait de : *Histoire de Saintes*, Michaud Alain dir. Toulouse 1989 – « C'est cette hypothèse qui fournit la présomption la plus forte pour fixer les origines de Saintes à l'époque de la Tène », p. 15.

Et Jean-Louis Hillairet ajoute :

A Saint-Rémy (quartier de Saintes) la découverte de deux fossés n'appartiennent absolument pas à un camp militaire romain, ce sont des fossés de défenses datables des années 50-40 avant J.-C, ceinturant le plateau. En effet, nous avons quatre sections découvertes lors de diagnostics archéologiques qui précisent le parcours, complétés par des recherches électromagnétiques.

La capitale des Santons était *Mediolanum*, qui deviendra *Mediolanum Santonum* (la cité des Santons au milieu du territoire), au troisième siècle après JC. *Mediolanum* sur le fleuve *Canentelos* (la Charente), connut son plein essor avec la romanisation.

Agrippa a fait de Lyon le point de départ des grandes routes. L'une d'elles traverse le Massif Central et aboutit chez les Santons et en Aquitaine. La cité est devenue romaine et des monuments se construisent dont des thermes, un aqueduc souterrain, et un amphithéâtre, construit sous le règne de Claude.

Mediolanum est devenue la capitale de la Gaule aquitaine.

L'organisation sociale des Santons

Les sites archéologiques montrent que bien avant l'arrivée des Celtes, notre région fut occupée. L'entité de base est la tribu, un ensemble de familles issues d'une origine commune, souvent très ancienne, regroupant quelques dizaines à quelques milliers d'individus. Des villages se sont constitués, plus ou moins importants selon leur situation, souvent protégés par des remparts en bois. Ils se sont implantés de préférence le long des rivières qui leur servaient d'axes de communication, ou à la lisière de grandes forêts utilisées comme lieux cultuels. Avec l'arrivée des Celtes, les villages se sont développés.

Mais ces groupes ne pouvaient fonctionner que s'il existait une administration hiérarchisée. Pour les Santons, comme pour la plupart des peuples Celtes de la Gaule chevelue (la *Gallia Comata*, comme l'appelait Cesar), des assemblées politiques se déroulent régulièrement, dans lesquelles chaque individu intervient en fonction de son statut social. La structure hiérarchique se situe à trois niveaux : les druides, l'aristocratie, le peuple.

Cette organisation s'est perpétuée en France, sous l'ancien régime, avec les trois ordres : le Clergé, la Noblesse et le Tiers État.

Les druides

C'est l'autorité religieuse. Les druides sont à la fois enseignants, juristes et législateurs. Ils rendent la justice et sont également médecins. La fonction est héréditaire, mais nécessite un long apprentissage. Ils sont dispensés d'impôts et de service militaire. Une femme pouvait être druide, en ayant les mêmes pouvoirs que les hommes. Ce qui montre que nos ancêtres étaient moins phalocrates que nos hommes religieux ou politiques actuels.

Font partie de la classe des druides le Barde (rien à voir avec Assurancetourix), chargé de la transmission orale, et le Vate, qui est le devin ou oracle.

L'aristocratie

Ce sont les guerriers qui se sont illustrés sur les champs de bataille et ont acquis, par leur bravoure, ce titre nobiliaire qui devient héréditaire. Ils doivent être suffisamment riches pour se doter d'un équipement onéreux composé d'une longue épée, d'un bouclier, de piques, de javalots et d'un cheval. En fonction de leur richesse, ils peuvent rassembler autour d'eux un plus ou moins grand nombre de compagnons d'armes.

Chaque année est élu un chef, le **vergobret**. Il a la magistrature suprême et commande l'armée uniquement pour une action défensive sur le territoire. En dehors du territoire, un général est nommé, ce qui évite au vergobret d'accaparer tous les pouvoirs.

Après la guerre, les Romains ont maintenu cette structure et l'on connaît au moins un vergobret qui vécut à *Mediolanum* vers l'an 20 avant JC : Caius Julius Marinus. Sa fille Julia Marina a en effet fait ériger un monument, lors de sa mort, sur lequel il est écrit :

« A Caius Julius Marinus, fils de Caius Julius Ricoveriugus, inscrit dans la tribu Voltinia, qui fut premier flamine augustal, curateur des citoyens romains, questeur, vergobret » (Cliquez : [Voltinia](#)).

La tribu Voltinia jouissait d'un grand prestige à Rome. On remarque que, comme beaucoup de citoyens romains issus d'une famille gauloise, Julia Marina est fière de citer son grand-père dont le surnom est resté santôn, Ricoveriugus, qui faisait certainement partie du groupe de Santons favorable aux Romains lors de la guerre des Gaules.

Le peuple

Paysans ou artisans, ils n'appartiennent à aucune famille de renom et ont un pouvoir politique limité. Le fait de payer des impôts les autorise à participer aux assemblées populaires, mais sans réellement peser dans les décisions.

Par le système de la "clientèle", ils peuvent également vendre leur suffrage en échange de biens convoités et acquérir la protection d'individus de position sociale plus importante. C'est bien une forme de vassalité qui règne déjà chez les Gaulois.

En plus des artisans et des paysans, il y avait aussi les esclaves, dont le statut se transmet de père en fils, qui n'ont aucun poids politique mais jouent un rôle économique déterminant, en travaillant dans les champs et à l'entretien des biens de leur maître.

Quelle était la langue parlée par les Santons ? Nous ne le savons pas, car les écrits nous manquent, c'est la transmission orale qui prévalait. Les peuples Celtes de la Gaule chevelue parlaient-ils tous le même langage ? C'est possible, avec certainement des variantes. Certains mots gaulois subsistent cependant dans notre patois saintongeais : *le bran* (le son provenant de la farine), *le breuil* (la futaie, qui a donné Breuillet), *le dail* (la faux), *le chail* (le caillou), *le vargne* (l'aulne) etc.

On ignore également quels sont les liens, sur un plan administratif et politique, entre la cité, Mediolanum, et les agglomérations secondaires figurant sur la carte en page 10. Dans chacune de ces agglomérations (Pons, St Jean d'Angély, Toulon, St Georges du Bois ...) des fouilles, qui mériteraient d'être approfondies, ont permis de découvrir des sites gallo-romains.

La vie économique

Il ne faut pas oublier que la côte atlantique était bien différente de ce qu'elle est de nos jours. La carte ci-contre (extraite de « Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » tome 1) montre les anciens rivages, au cours du second âge de fer, d'après le positionnement des sites sauniers. En bleu foncé (en 1 sur la carte) sont les zones de marais, et les points mauves (en 2 sur la carte) sont les établissements sauniers.

La vie économique des Santons était à la fois rurale, artisanale et commerciale.

La vie rurale

L'agriculture est importante, avec l'exploitation des terres fertiles de la région dans de nombreuses fermes santones. Des outils agricoles ont été retrouvés tels que des meules à grain. Le pays santon avait la réputation d'être une terre riche en blé. L'élevage constituait également une activité importante.

Actuellement, dans le cadre de l'extension du golf de Saint Laurent-de-la-prée, à proximité de Rochefort, des fouilles préventives ont permis de découvrir les vestiges d'une ferme d'environ un hectare, revêtant la forme d'un trapèze, encadrée d'un fossé, comme c'était l'usage à l'époque. Cette découverte a fait l'objet d'un article dans le journal Sud-Ouest du 28 octobre 2016. Cette ferme comprenait un lieu d'habitation, des écuries, des greniers à grain et des entrepôts de stockage du sel. Les fouilles ne sont pas terminées, et les archéologues ne désespèrent pas de découvrir un petit port ou tout au moins un lieu d'accostage santon ou romain.

L'artisanat

Les Santons sont des **tisserands**. Les fouilles ont permis la découverte de creusets de bronzier et de pesons de tisserand. Ils auraient été réputés pour leur artisanat du drap. Ils exercent également dans le métier de **potier**.

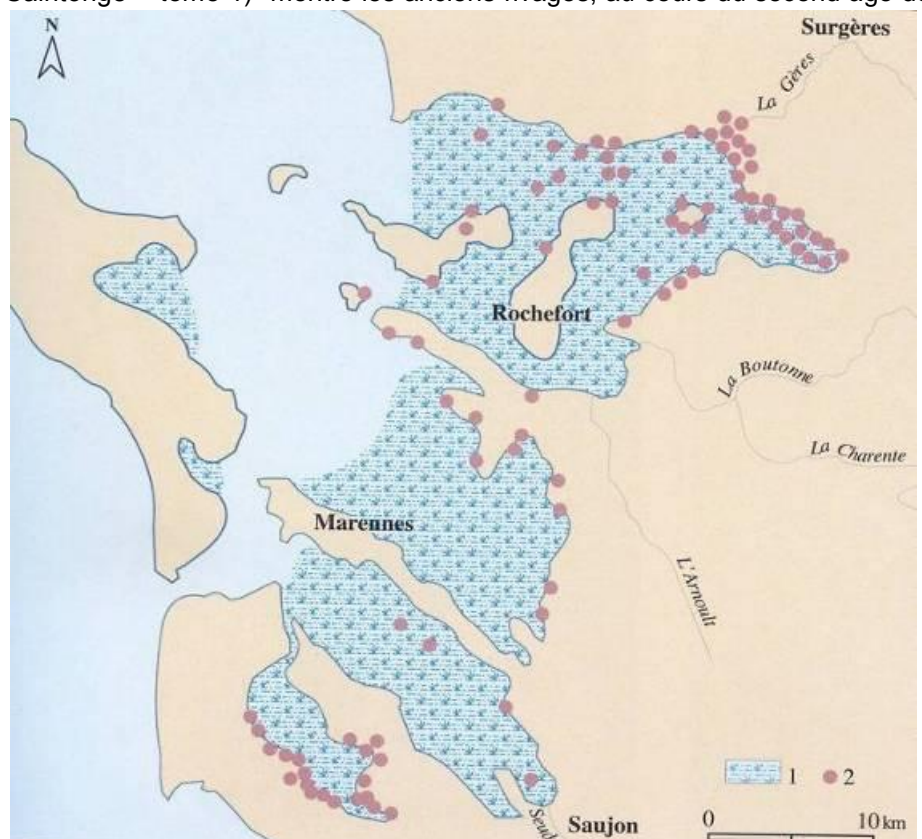
José Gomez de Soto précise qu'à Barbezieux « une batterie de fours de potiers à double alandier, d'un modèle largement répandu dans le monde celtique, permettait une importante production de céramiques ». Il y a une évolution vers un artisanat de plus en plus massif, voire semi-industriel.

Le commerce

Le commerce fluvial

Le commerce du sel et du vin se fait par voie fluviale, élément attesté avec des anses retrouvées et marquées des sceaux de Barzan et de Courcoury. Le fleuve *Canentelos* (la Charente) servira pour le transport des marchandises et denrées par voie fluviale.

Plusieurs ports se sont développés le long du fleuve notamment à Merpins, près de Cognac, et à Jarnac.



Le commerce maritime



principal entrepôt de commerce des Santones, le *Portus Santonum* de Ptolémée ».

Quant au promontoire, « il doit être cherché sur la côte orientale du golfe qui s'étendait depuis la pointe d'Arven jusqu'à celle d'Angoulins, au nord du *Portus* et au sud du Canentelos ... La presqu'île de Broue, s'avancant en une arête étroite, entre Saint-Sornin et Saint-Symphorien, jusque dans le golfe Santonique, protégée de tous côtés par la mer, nous semble parfaitement posée pour servir à la défense de cette partie de la côte et du Port des Santones dont elle commandait une des passes principales. Sur l'emplacement jonché de ruines gallo-romaines, a été élevé un donjon dans le XI^{ème} siècle »(5).

Rappelons que l'Abbé écrivait cela en 1844. Pour savoir s'il avait raison, il faudrait creuser pour retrouver des vestiges enfouis sous le marais. La seule certitude que l'on a, c'est l'existence d'une structure importante, au lieu dit « Le moulin du Fa », près de Barzan, mise en lumière grâce aux photos aériennes de Jacques Dassié. Certains historiens pensent qu'il s'agit du *Novioregum* figurant dans l'itinéraire d'Antonin.

Mais rien ne le prouve encore. Restons prudents, tant que nous n'aurons pas de preuve concrète. Par contre, ce dont nous sommes certains, c'est que cette structure de Barzan, actuellement enfouie sous la terre, était un complexe important d'une quarantaine d'hectares, débouchant sur un port que Louis Maurin situe à Chandorât, au sud-ouest du site (figure ci-contre extraite de « Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » tome 1).

(4) Vers 450 à 500 avant JC.

(5) Des fouilles sont actuellement entreprises pour retrouver les structures moyenâgeuses.

Voici ce qu'écrivait José Gomez de Soto :

« Nos provinces disposaient d'une large façade maritime, bien plus étendue que l'actuelle à une époque où des golfes, non colmatés, mettaient à disposition une multitude de criques et de points d'amarrage possibles. On ne connaît toutefois aucun port pour la période laténienne (4), les vestiges de tels lieux, discrets pour la période, étant sans doute pour beaucoup enfouis sous le marais ».

Et il ajoute :

« La possession d'une flotte marchande lors de la période de la guerre des Gaules est attestée par une rapide mention de César, qui n'en précise pas l'importance, mais le simple fait qu'il en fasse état indique qu'elle n'était pas négligeable ».

Au 2^{ème} siècle, l'astronome et géographe grec Claude Ptolémée mentionna l'existence d'un *Portus Santonum* et d'un *Promontorium Santonum* sur la côte atlantique. La difficulté à toujours été leur localisation, compte tenu de la géographie côtière, différente de ce qu'elle est de nos jours. Plusieurs hypothèses ont été données par les historiens.

L'Abbé Lacurie, dans la carte qu'il a établie, dont un extrait figure ci-contre, et qui peut être consultée en cliquant sur <http://mediolanum-santonum.fr/l-abbé-lacurie.html>, conclut :

« ... le village de Toulon, dans le nord-est de Saumon, au pied du coteau de Saint-Romain-de-Benet, nous semble réunir les conditions que nous venons d'indiquer, et nous concluons volontiers avec MM. Massiou et Fleury que là a dû se trouver le

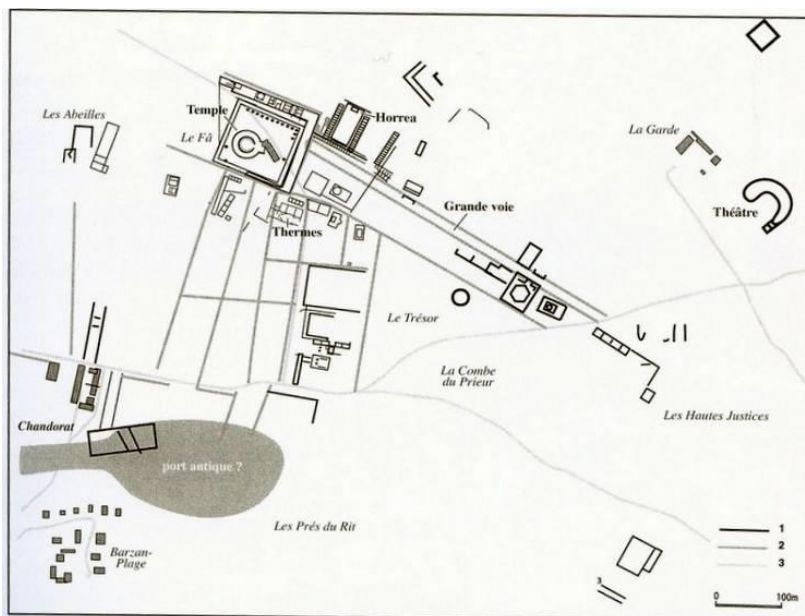


Fig. 160. Plan des vestiges de Barzan, d'après les photographies aériennes et les interprétations de J. Dassié et P. Aupér. 1 Constructions antiques. 2 Voie antique présumée. 3 Chemins modernes.

Il y avait de nombreux entrepôts, mais également un temple, des thermes, des arènes, ce qui prouve que cet ensemble a été construit après la conquête romaine. Mais y avait-il, auparavant, un port santon, que les Romains auraient développé ?

Voici l'état de nos connaissances sur le commerce des Santons. Il devait y avoir d'autres ports que celui de Barzan, ou tout au moins des criques pour abriter les navires. Les Romains, comme les Santons, avaient une navigation timide, qui consistait à aller de cap en cap en suivant les côtes. En outre, la navigation commerciale était dominée par le peuple des Vénètes (au sud de la Bretagne), ce qui entraîna une bataille navale sur laquelle nous reviendrons, car les Santons et les Pictons y furent impliqués.

Louis Maurin et José Gomez de Soto insistent sur le rôle du port de Bordeaux, dont on soupçonne qu'il a joué un rôle important dans le commerce avec les Santons, et qui était peut-être sous leur domination :

« Burdigala, future Bordeaux, dont l'importance est attestée dès le premier âge du Fer, bien que située sur l'autre rive de la Garonne, dut jouer un rôle important dans l'exportation des produits santons et l'importation de produits étrangers, dont évidemment les amphores de vin d'Italie, venues depuis la Provincia par la voie Aude-seuil de Naurouze-Garonne, avec un passage obligé à Tolosa, actuelle Toulouse. Les découvertes archéologiques récentes montrent et l'ancienneté de l'occupation du site de Burdigala, et ses très forts liens avec le pays santon ».

Comme le fait remarquer Louis Maurin « les contreparties du commerce santon pour les importations restent incertaines. On aurait grand tort d'extrapoler à la période de l'Indépendance, comme s'y complurent nos prédécesseurs, le succès pendant la période impériale de produits tels que les salaisons et les saies. Le sel, produit massivement dès La Tène moyenne, voire plus tôt, put être, parmi d'autres dont le blé, mentionné par Cesar comme une richesse de la Saintonge, un de ces biens commercialisables ».

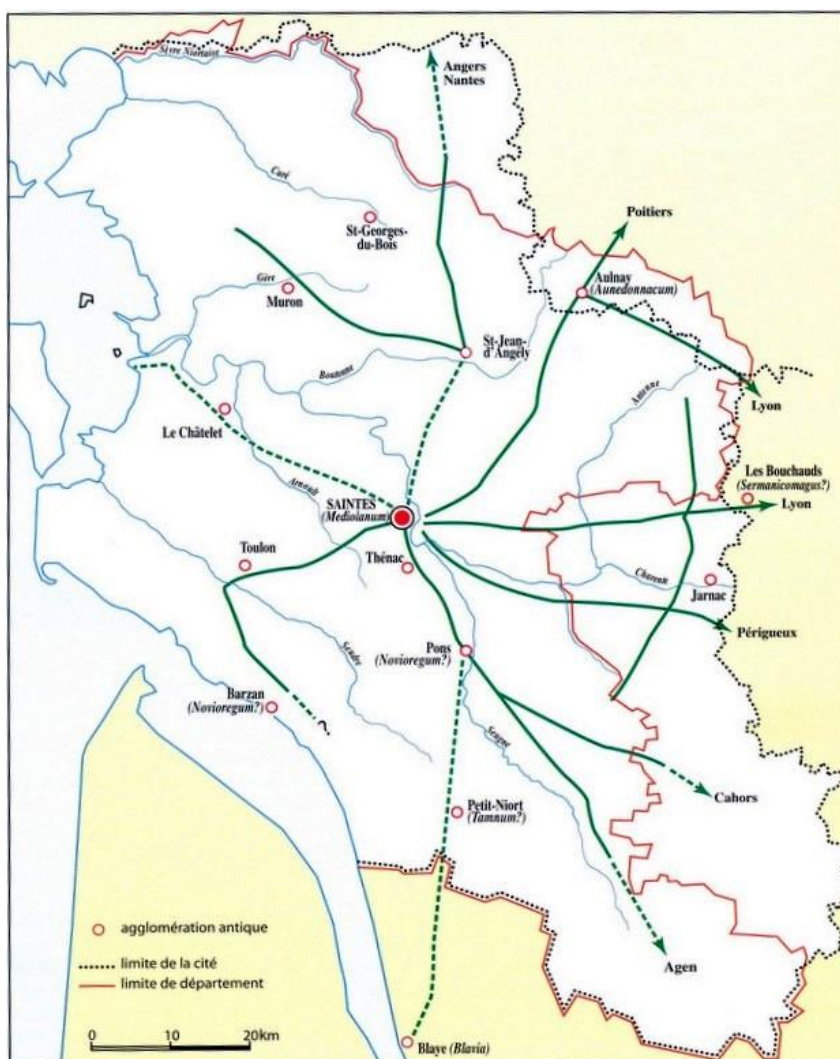


Fig. 148. Les agglomérations secondaires de la cité des Santons (L. Maurin).

Carte extraite de « Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » (tome 1)
Les agglomérations secondaires de la cité des Santons

Les relations des Santons avec Rome

Le combat contre les Vénètes

Les Vénètes sont une tribu située dans la région de Vannes, en Bretagne. Ils sont dotés d'une flotte importante, constituée de lourds vaisseaux. La source de leur puissance résidait dans le contrôle du commerce de l'étain, dont ils évincèrent les Pictons sur la cote sud atlantique. Ils étaient également de grands producteurs de sel, en concurrence avec les Santons. Leur domination maritime était suffisamment puissante pour leur occasionner de nombreux ennemis.

Lorsque, lors de sa première campagne, à partir de 58 avant JC, Cesar envoya des émissaires chez les différents peuples de la Gaule pour qu'ils leur remettent du blé, les Vénètes les firent prisonniers. Pour le grand Jules, c'était un « casus belli ». Pour soumettre ce peuple rebelle, il fallait l'attaquer par la mer, par une bataille navale. Lorsque Cesar demanda aux Pictons et aux Santons de lui fournir des navires et des hommes, ceux-ci ne se firent pas prier, trop heureux d'éliminer un concurrent commercial.

La flotte romaine était commandée par Decimus Junius Brutus Albinus. Le combat se déroula en 56 avant JC, dans le golfe du Morbihan. Les Vénètes, malgré leur supériorité maritime et leurs lourds navires à voiles, sont défaits par les Romains, navigant sur des galères à rames.

Une fois leur flotte détruite, les Vénètes se rendirent. César, vainqueur, fit alors exécuter tous les membres du Sénat vénète. Une partie de la population fut déportée et réduite en esclavage, l'autre, bien qu'asservie, conserva le nom et le territoire des Vénètes. La partie au sud de la Loire, armoricaine, fut donnée aux Pictons afin de les remercier de leur collaboration.

La fin de la guerre des Gaules

A partir de 52 avant JC, les peuples de la Gaule se révoltèrent contre Cesar, sous la bannière du chef arverne Vercingetorix. Les Santons ne furent pas les plus zélés à répondre à cet appel. Les Pictons le firent avant eux. On peut comprendre l'hésitation des Santons : n'étaient-ils pas à l'origine de cette guerre, en ayant passé un accord avec les Helvètes ?

Mais quand ils s'engagèrent, les Santons furent ceux qui fournirent le contingent le plus important : 12 000 guerriers, alors que les Pictons n'en fournirent que 8 000, les Pétrucoces (du Périgord) et les Nitiobroges (région d'Agen) 5 000. Tout cela paraît contradictoire.

Voici ce que nous dit Louis Maurin dans « L'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 1 » :

« Ces chiffres ne sont donc certainement pas proportionnels à la population des différentes nations ; leur signification est pour une part politique, ils mesurent l'ardeur des uns et des autres à défendre la cause de la liberté ; on sait que les partisans de Rome restaient nombreux dans la puissante cité des Pictons ; les Santons, au contraire, se sont ralliés plus massivement à la révolte ; ils espéraient peut-être par là imposer ou conforter leur suprématie dans la région. La proportion que représentait cet effectif par rapport à celui des hommes d'armes que pouvait aligner chacun des peuples est donc sujette à discussion ; nous l'avons estimée à la moitié pour les Santons ».

Lorsque les troupes appelées à libérer Vercingetorix arrivèrent devant Alésia, en 52 avant JC, elles se heurtèrent aux travaux de fortification réalisées par Cesar, et durent rebrousser chemin, laissant le chef arverne à son triste sort. Les Santons revinrent sur leur terre et se tinrent calmes.

Cesar se contenta d'envoyer un de ses lieutenants, Publius Crassus, pour prendre possession des cités riveraines de l'océan. L'agitation qui gagnait encore certains peuples de la Gaule n'atteignit pas les Santons. Néanmoins, des garnisons furent maintenues, notamment à Aulnay de Saintonge (Aunedonnacum), à la frontière avec les Pictons.

Le parti proromain chez les Santons

Chez les Pictons, les Romains pouvaient compter sur Duratius, qui resta fidèle à Rome et en fut récompensé. Chez les Santons nous avons déjà cité Caius Julius Marinus, fils de Caius Julius Ricoveriugus, qui fut vergobret à Mediolanum.

Ce parti proromain prenait de l'importance, dans la mesure où Cesar ne modifiait pas l'organisation sociale et politique de la cité et donnait aux notables locaux des responsabilités.

Les chefs santons au service de l'armée romaine

Plusieurs monnaies de bronze ont été trouvées au nom de **Contoutos**. Ce chef santon, dont on sait peu de choses, a été disputé entre les Santons et les Pictons. Un *poitevin-saintongeais* avant l'heure ? Finalement la répartition des trouvailles de monnaies fait pencher la balance du côté santon. La pièce ci-contre fut trouvée au théâtre des Bouchauds, en Charente, là où passe la via Agrippa.

Sur l'avers, la tête de Contoutos, à cheveux courts, ressemblant à Antoine.



Sur le revers, un loup posant sa patte sur un bovin, et en arrière un arbre stylisé.

Ce Contoutos devait tenir un rang important, puisqu'il avait été autorisé par Rome à battre monnaie. Il est possible qu'il ait constitué une armée de fidèles cavaliers qui combattait aux côtés des légions romaines.

Un autre Santon, **Caius Julius Macer**, est connu pour avoir combattu comme officier sous les ordres du chef picton Atecorix. Ce chef picton a donné son nom à un régiment de cavalerie, l'aile Atecorigienne, faisant partie de l'armée romaine. L'épithaphe de Caius Julius Macer a été retrouvée dans les vestiges des remparts du Bas Empire de Mediolanum :

À Caius Julius Macer, fils d'Agedillus, inscrit dans la tribu Fabia, de la cité des Santons, duplicaire de l'aile Atecorigienne des Gaulois, inscrit sur le bronze après trente-deux ans de service, évocat d'Auguste divinisé de 600 Gésates Rhètes dans le castellum d'Ircavium, décoré par ses compagnons d'armes d'un bouclier, de couronnes et d'anneaux d'or, Julia Matróna, sa fille, Caius Julius Primulus, son affranchi, ses héritiers, ont fait construire ce mausolée suivant son testament.



Voici ce qu'en dit Louis Maurin :

« C'est pour l'essentiel à l'époque augustéenne que se déroula cette longue carrière. Il est vraisemblable que Macer mourut au combat, couvert de gloire, alors qu'il commandait en fin de carrière (il avait au moins cinquante ans) sur le haut Danube une compagnie de guerriers rhètes armés d'un court javelot (gaesum) qui leur était spécifique, cantonnée dans une place forte du haut Danube, le castellum Ircavium qui n'est toujours pas localisé. Sa fille rapatria, comme il l'avait demandé, ses cendres à Saintes.

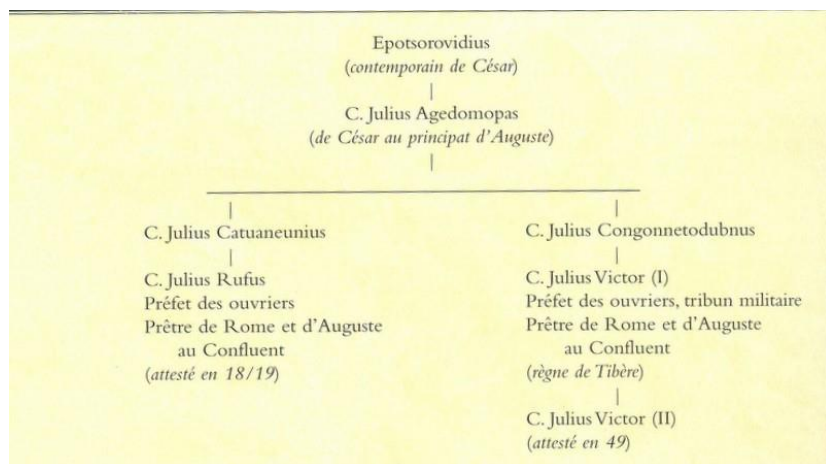
L'inscription, d'une grande qualité, devait orner un mausolée splendide qui fait présumer qu'il était d'une famille de notables locaux et/ou qu'il s'était enrichi dans le métier militaire. Dans ce texte important pour les origines de l'armée impériale romaine, on retient ici les décorations que reçut Macer pour de hauts faits militaires, peut-être lors de sa mort en héros combattant. Il les devait non au général commandant les troupes engagées, mais, contrairement aux règles romaines, à ses compagnons d'armes, et ces décorations n'avaient, elles non plus, rien de réglementaire. Elles évoquent la dévotion des hommes à leur chef, dans la meilleure tradition des troupes gauloises ».

Caius Julius Rufus et l'arc de triomphe de Mediolanum



Fig. 94. C. Julius Rufus et ses ascendants sur la face orientale de l'arc de Germanicus (cl. L. Maurin).

Photo extraite de « L'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 1 »



la Gallia comata, en gros la Gaule celtique, réunie par lui au sanctuaire du Confluent, à la porte de la colonie de Lyon, et présidée par le prêtre du culte impérial.

On constate que le nom gaulois se maintient pendant trois générations, associé d'abord à Caius Julius, puis disparaît complètement. Rufus et Victor sont de vrais citoyens romains. Ils devaient disposer d'une fortune considérable pour offrir à leur cité un arc de triomphe, et pour avoir fait construire un théâtre du côté de Lugdunum (Lyon). Ils font partie de la tribu Voltinia, comme Caius Julius Marinus.

Rome sait récompenser ses fidèles serviteurs, mais la romanisation est en marche. Le latin devient langue officielle. Par contre, les magistrats de Mediolanum, sur lesquels s'appuie l'administration romaine, gèrent réellement leur cité sur le plan judiciaire et fiscal, et élaborent les projets de construction et d'équipement.



Pont et arc de triomphe reconstitués par Jean-Claude Golvin

La romanisation est en marche

C'est sous Octavius, devenu Auguste après l'assassinat de Cesar et la mort de Marc-Antoine, que la romanisation de la Gaule, et notamment du territoire des Santons, s'accélère. Il envoie, pour gouverner la province, son compagnon d'armes Agrippa, qui plus tard deviendra son gendre. C'est autour des années 40 avant JC que les décisions les plus importantes furent prises pour la *civitas santorum*.



L'amphithéâtre de Mediolanum, reconstitué par Jean-Claude Golvin

Les nouvelles frontières furent établies. C'est certainement à cette époque que le sud du territoire santon fut amputé, en punition, pour être offerte aux Bituriges Vivisques. Au nord, c'est la Sèvre niortaise qui servait de limite. A l'est, Cognac et Barbezieux étaient santons, mais certainement pas Iculisma (Angoulême), comme nous l'avons précisé dans la première partie. Ces frontières sont restées stables pendant de nombreuses années, de sorte qu'après la christianisation l'Église, en se dotant d'une organisation territoriale, a calqué celle-ci sur les frontières romaines.

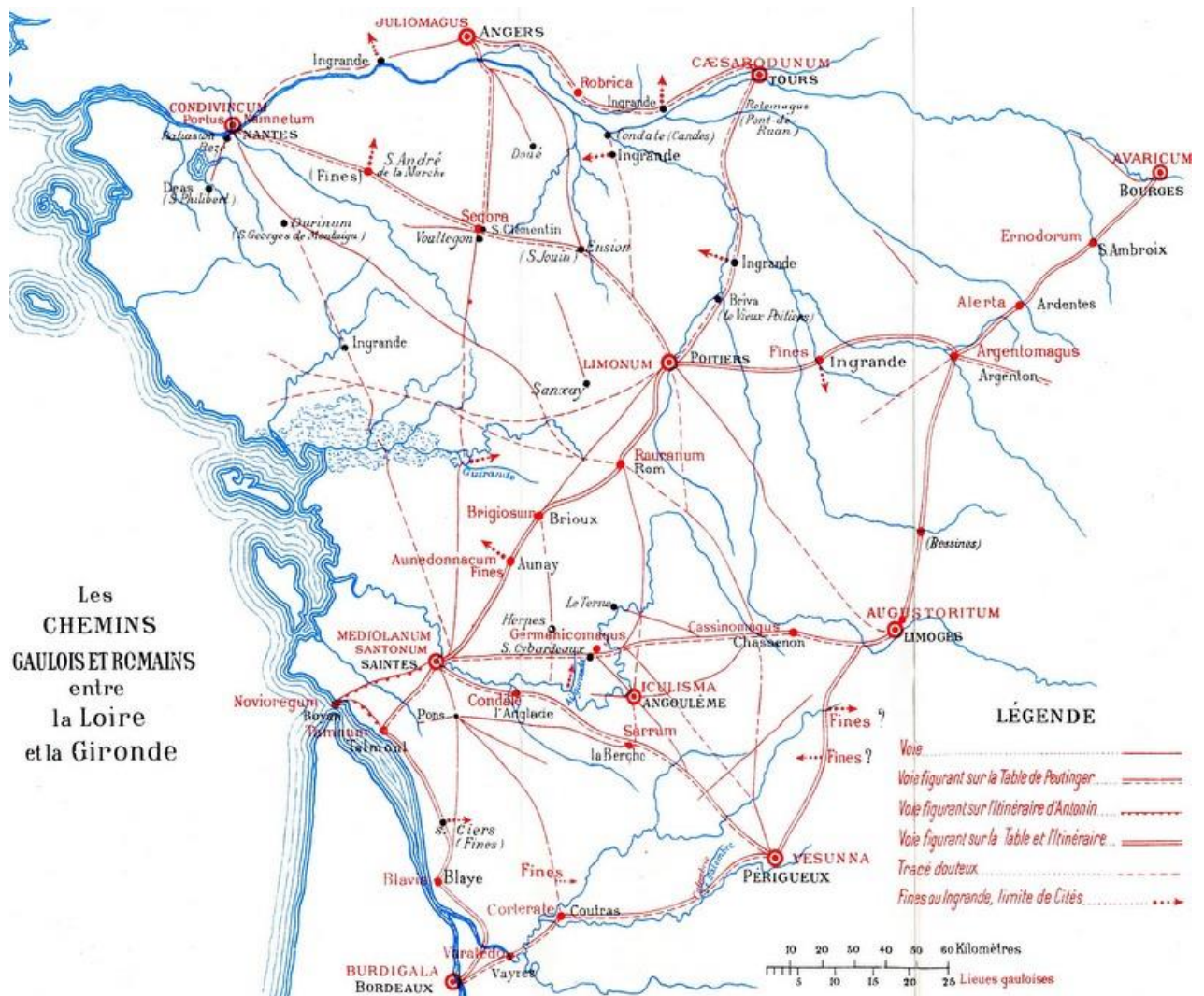
Quant à Mediolanum, c'est sous Auguste et Agrippa qu'elle devint une cité romaine, avec un amphithéâtre, des thermes, un forum, et un aqueduc pour amener l'eau, à partir de Vénérand. Les rues de la cité furent élaborées selon un schéma purement romain. Lorsque la Via Agrippa franchit la Charente, sur le pont de pierre où se trouve l'arc de Germanicus, elle forme la grande voie décumane (*decumanus maximus*), suivant le tracé de l'actuelle rue Victor Hugo.

Louis Maurin a indiqué, dans « L'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 1 », la généalogie de la famille de Julius Rufus, donateur de l'arc de Germanicus à Mediolanum. Il ajoute :

« ... C. Julius Rufus, a aussi offert, vers 10/15 après J.-C., l'amphithéâtre des Trois Gaules au Confluent. C. Julius Victor est le donateur d'une statue à Drusus III, et son fils d'une autre à l'empereur Claude. Les deux cousins germains ont été tous deux prêtres de Rome et d'Auguste au Confluent de la Saône et du Rhône. Par cette institution, le pouvoir augustéen prétendait assurer à sa manière la continuité de la communauté des peuples de

Les autres rues sont parallèles ou perpendiculaires au *decumanus maximus*, l'ensemble formant un damier plus ou moins régulier.

Agrippa constitua un réseau routier d'importance dans toute la Gaule. La carte ci-dessous est extraite de l'ouvrage de A-F Lièvre paru en 1893 aux éditions Williamson à Nantes. A signaler que Lièvre situe *Novioregum* à Royan, ce qui est une erreur.



A partir de Lugdunum, cité qui est devenue la capitale de la Gaule après la conquête, la via Agrippa arrive à Mediolanum en traversant le Massif Central et les Monts Cemmènes (devenus Cévennes). C'est, en gros, l'itinéraire qu'avaient prévu de prendre les Helvètes lorsqu'ils pensaient venir chez les Santons.

Après *Augustoritum* (Limoges), la Via Agrippa traverse la Vienne à Aix-sur-Vienne. Elle entre dans le département de la Charente en débouchant sur l'actuelle commune de Chassenon. Celle-ci correspond à l'antique *Cassinomagus* où se trouvait un complexe monumental gallo-romain, établi entre le I^{er} et le IV^e siècle. Une bifurcation conduit à *Rauranum* (Rom) et peut-être *Aunedonnacum* (Aulnay de Saintonge).

La voie passe ensuite à Saint Cybardeaux, où l'auteur situe le *Germanicomagus* de la table de Peutinger, qui aurait été un *vicus*, une étape pour les voyageurs. Il reste, sur une colline, les vestiges d'un amphithéâtre (photo ci-contre). Elle y croise une route allant vers Aulnay ou Brioux, provenant certainement d'*Iculisma* (Angoulême).

Elle passe à Sainte-Sévère, près de Cognac, puis au nord du bourg de Cherves et traverse l'Antenne au pont de Saint-Sulpice.

La voie continue rive droite par Saint-Savant et aboutit à Mediolanum Santonum, en face de l'arc de Germanicus qui marquait l'entrée du pont sur la Charente.



A partir de Mediolanum, plusieurs routes conduisent dans des directions différentes :

- au nord chez les Pictons (on appelle encore « route romaine » celle qui part de Saintes, traverse Écoyeux, Varaize, Aulnay, Brioux, Rom, où existent des vestiges gallo-romains, et file sur Poitiers) ; une route menait à *Juliomagus* (Angers), une autre à *Namnetum* (Nantes).
- au sud en Aquitaine, vers *Burdigala* en passant par Blaye.
- au sud-est vers *Vesunna* (Périgueux), appelé « chemin boisné » (chemin borné), sortant de Mediolanum au nord avec celles de Lyon et de Poitiers, passant sur la commune de Chaniers et traversant la Charente pour rejoindre Courcoury.
- et à l'ouest vers le port.

D'où viennent les Santons ?

C'est la grande question. Quel est ce peuple celte qui est arrivé chez nous et a donné son nom à notre province ? Et d'où vient-il ? Vous serez certainement déçus, car en l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons émettre que des hypothèses, vous n'aurez pas de réponse concrète. Si l'on admet que l'arrivée des Celtes en Gaule, provenant de l'est de l'Europe, s'est déroulée progressivement entre le 5^{ème} et le 2^{ème} siècle avant JC, nous ne savons pas quand, exactement, ils se sont implantés en Saintonge.

Dans les années 1960 un chercheur saintais, M. d'Armet, émit l'hypothèse que les Santons sont arrivés sur nos côtes environ 3 000 ans avant notre ère. C'était un peuple de la mer, venu des îles atlantiques (Canaries, Madère ou les Açores). Un bouleversement géologique aurait fait fuir ces populations, qui se seraient implantées au Pays Basque et sur nos côtes. En ce sens, les Santons seraient différents des autres peuples de la Gaule, et n'auraient été assimilés que vers 100 ou 200 avant JC. Ce peuple serait composé de quatre tribus principales : les Arivos, fixés sur la côte et les îles, les Doci-Sani, dans le bassin de la Seudre et de la Seugne, les Doci-Né, cantonnés dans la vallée du Né, et les Santonos-liberi, les plus nombreux, qui donnèrent leur nom à ce peuple.

Rappelons également qu'une légende fait remonter les Santons à la guerre de Troie. Voir le très bel article de Pierre Collenot dans « Histoire passion ». Le territoire des Santons aurait été peuplé par des Troyens en fuite après la guerre qui a détruit leur ville. Ainsi, le château de Didonne aurait été fondé par la reine Didon au cours de son exil.

Cliquez : [Les Troyens](#)

Ces théories ne sont pas d'actualité. La vérité est à chercher ailleurs. On suppose que les Santons, arrivés d'Europe de l'est comme les autres peuples celtes, se sont mêlés, sans problèmes majeurs, aux populations déjà existantes. Il reste une énigme : qui étaient ces Santons qui, en 101 avant JC, alliés aux Cimbres et à la tribu helvète des Tigurins, furent battus par Marius à Verceil, au nord du Pô ?

L'abbé Lacurie pense que des tribus teutoniques envahirent le territoire santon et en chassèrent les occupants, qui cherchèrent des terres ailleurs, vers l'Italie, et se trouvèrent ainsi impliqués dans la bataille de Verceil. Il ajoute que « le territoire des Santons, en changeant de maîtres, conserva ses anciennes dénominations et que les vaincus, en s'en allant, léguèrent leur nom aux vainqueurs ».

Cette idée est également battue en brèche. Plusieurs hypothèses sérieuses peuvent être émises.

La première consiste à dire que c'est après leur défaite à Verceil que les Santons, venus d'Allemagne du Sud, proches des Helvètes, se sont installés en Saintonge, peut-être accompagnés par des Tigurins. Cela expliquerait les liens qui existaient entre les Santons et les Helvètes, à l'origine de la guerre des Gaules.

Seconde hypothèse, les Santons sont déjà installés en Saintonge depuis plusieurs années, se sont organisés, et se sont mélangés à la population locale en donnant leur nom au territoire. Le contingent qui s'est fait écraser à Verceil avec les Cimbres et les Tigurins ferait partie du peuple Santon resté sur place en Allemagne, et non encore venu en Saintonge.

Pour conclure, je préfère laisser la parole à un spécialiste, José Gomez de Soto, dans « L'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 1 », déjà cité :

« Revenons à la question : les Santons sont-ils les premiers Celtes de Saintonge ? Qu'en 61 avant J.-C., les liens établis entre les Santons et les Helvètes, au moment où ceux-ci préparaient leur migration, s'inscrivissent dans la suite logique de contacts établis, lors des troubles de la fin du siècle, entre des Santons déjà établis en Saintonge et les Tigurins accompagnant les Cimbres en déplacement, et ensuite solidement maintenus, est une première hypothèse.

Que venus d'Allemagne du Sud ou d'une région proche dans le flot de l'invasion germanique de la fin du 2ème siècle avant J.-C., des Santons se fussent durablement installés en Saintonge est une seconde hypothèse. Que des contingents santons n'aient fait que rejoindre la migration lors de son passage en Occident dans la première hypothèse, ou qu'ils s'y fussent incorporés bien plus tôt, en Allemagne du Sud, dans la seconde, pour se faire écraser avec les Cimbres par Marius à Verceil en 101 restent des pistes historiques prometteuses.

Force est de reconnaître que nous ne pouvons trancher, et donc pas préciser quand ceux qui se désignaient sous le nom de Santons s'installèrent dans la province à laquelle ils devaient imposer leur nom. Furent-ils les premiers Celtes de la province, déjà installés lorsqu'au 5ème siècle avant J.-C. se constituait la culture laténienne du second âge du Fer, et depuis quand déjà étaient-ils présents ?

Depuis l'âge du Bronze, ou encore bien avant ? Au contraire, ne s'y sont-ils installés qu'à la faveur des troubles de la fin du 2^{ème} siècle avant J.-C. ? Ou sont-ils venus à une date intermédiaire, à la faveur d'un de ces déplacements de population ou de groupes armés qui agiterent le monde celtique, mais dont l'histoire n'aurait pas conservé le souvenir, alors qu'elle en a préservé la mémoire pour l'Italie, les Balkans, la Grèce et l'Asie Mineure ?

Quoi qu'il en soit, il est indiscutable que la province, à l'instar de l'ensemble de la Gaule de l'Ouest de l'estuaire girondin à la Manche, n'était qu'une province du monde celtique laténien parmi d'autres, et ce dès le 5^{ème} siècle avant JC ».

*

*

*

Nous arrivons à la fin de cette courte histoire sur nos ancêtres les Santons. Mais peut-on parler d'ancêtres ? Quelle est la part de sang du peuple santon qui coule dans nos veines ? Avant l'arrivée des Celtes qui ont donné leur nom à notre province, celle-ci était déjà habitée. Par la suite, après les Romains sont arrivés les Goths, les Francs, les Anglais, les Vikings ... et peut-être les Arabes.

Les Saintongeais actuels sont certainement le fruit de tous ces peuples qui, temporairement ou définitivement, se sont implantés dans notre région. Vouloir remettre à l'ordre du jour l'enseignement de « nos ancêtres les Gaulois », tel qu'on le distillait autrefois dans les écoles de la République et dans nos colonies d'Afrique et d'Asie, est une aberration.

Et maintenant un peu d'humour, avec une histoire bizarre qui se serait déroulée pendant la guerre des Gaules. J'espère que les vrais historiens ne m'en voudront pas.

Un épisode méconnu de la guerre des Gaules Maît' Piârre

En ce jour de mai, o mouillait à Matha, comme partout en Saintonge, et Michèle, qu'on appelle amicalement « L'Ajhasse », décida de faire du rangement dans son grenier. En cherchant dans une vieille malle qui n'avait pas été ouverte depuis fort longtemps, elle eut la surprise de découvrir quelques tablettes de cire sur lesquelles figurait une écriture qu'elle crut reconnaître comme étant du latin.

Intriguée, elle descendit dans la cuisine et m'appela, car elle savait que j'avais étudié le latin durant mes études secondaires, o-l' a bin longtemps boun' ghens !

Je pris mon Gaffiot (1) sous le bras et partis la rejoindre. Elle avait déjà sorti la bouteille de pineau. En regardant les tablettes de plus près, je m'aperçus qu'il s'agissait d'un texte relatif à l'époque de la guerre des Gaules, vers 60 à 50 avant J-C, signé par un scribe gallo-romain du nom de Caius Edmontus Machefertus.

Le texte racontait une histoire très curieuse que je vais tenter de vous résumer. Il existait deux peuples voisins, en Gaule, les Santons, dont les descendants seront les Saintongeais, et les Pictons, plus au nord, les futurs Poitevins. Ils vivaient en bonne intelligence, ne parlaient pas la même langue, mais se comprenaient, surtout dans les échanges, quand il était question d'argent.

Mais voilà-t-il pas, mes bons amis, qu'un petit groupe de Pictons qui se *créyiant moins sot que lés aute* a souhaité que les deux peuples parlent la même langue, et que cette langue sera un mélange de 70 % de picton et de 30 % de santon, le peuple picton étant le plus nombreux. On appellera cette langue le « picto-santon ».

Mais in moument Bertrand ! O-l' a des Santons qu'avant rejhimbé (2) ! Ils ne voulaient pas tomber sous la coupe des Pictons. *I disiant : « Peur aller d'Iculisma à Rupella, pas d' besoin de passer peur Limonum » (3).* Ils ont créé une association qu'ils ont appelée « Collectivum », pour défendre leurs droits.

Dans ce « Collectivum » il y avait surtout des femmes, car les hommes étaient occupés aux travaux nécessaires pour faire vivre leurs familles : près de la côte les Santons appelés « *thius salés* » allaient à la pêche, et dans l'intérieur les Santons « *boisiliers* » cultivaient la terre, notamment la vigne, et allaient chasser. Et il faut reconnaître que cette histoire ne les intéressait pas beaucoup.

On nomma comme présidente du « Collectivum » une femme que l' monde apeliant « la grande prêtresse », parce qu'a faisait peuter sa goule pu fort que les aute. Elle criait notamment : « A bas les intellos pictons ! Vivent les patriotes santons ! Aux armes citoyens ! Défendons le peuple santon ! ». Des propos, vous en conviendrez, propres à galvaniser et fanatiser la troupe, composée d'une dizaine de *bitons* et surtout de *bitounes*.

Le « Collectivum » s'attacha les services d'un druide, reconnaissable à sa queue de cheval, ce qui était exceptionnel, car des études historiques récentes ont démontré que les druides, en général, ne portaient pas de queue de cheval. *Thieulà-là était in orijhinau.*

A cause de cette histoire, les deux peuples étaient prêts à se faire la guerre. Mais à qui s'adresser pour servir d'arbitre ? Paris n'existait pas encore, ni le Président de la République, car le Palais de l'Élysée n'avait pas encore été construit.

D'ailleurs les Parisii (qui vivaient autour de Lutecia) sortaient d'une terrible guerre civile. Un Ambien (4), originaire de Saramobriva (5), dénommé Macrontorix, était arrivé avec ses troupes et avait bouté hors du trône leur chef, un Lemovice (6) du nom de Hollandos.

Mais je m'é gare, revenons à notre histoire.

- Eureka ! dit le druide, ce qui, en langue santone, voulait dire : « je pense avoir trouvé la solution et j'ai une idée géniale, je suis très content de moi ». On va envoyer une pétition à Cesar !

Quelle bonne idée ! Et la grande prêtresse fut chargée de rédiger le texte.

Ça tombait bien, Cesar venait d'envahir la Gaule, il n'était donc pas très loin. Mais actuellement il était furieux, *en peutrassse*, car il venait de prendre une déculottée à Gergovie.

En outre, il avait les Santons dans le collimateur, car ces derniers avaient promis des terres aux Helvètes (des Suisses), qui avaient commencé à émigrer avec armes et bagages.

Il avait trouvé ça bizarre, Cesar, que des Suisses veuillent venir en Gaule avec leurs économies, en principe c'était plutôt l'inverse qui se produisait. Mais il ne s'était pas posé de questions, il avait profité de l'occasion pour leur donner une raclée avec ses légions et pour, dans la foulée, envahir le pays.

Quand il reçut la pétition des Santons, il appela son conseiller.

- Ave Imperator, dit ce dernier.

Cesar n'était pas encore Imperator, mais le conseiller savait que ça le flattait qu'on lui donne ce titre. Après avoir lu le message, il dit à Cesar :

- *Dans thieu pays, o-l'a presqu' autant de langues que de bitons !* Vous pourriez envoyer aux chefs de tribu de toute la Gaule un message leur annonçant que chaque langue sera reconnue langue des Gaules. *O manjhe pas de pain, et i s'rant content !*

- OK, répondit Cesar. Et pour les Pictons et les Santons, en plus de leurs langues respectives, on va aussi reconnaître le « picto-santon », histoire de satisfaire tout le monde.

La suite prouvera que c'était une grave erreur.

Quand les chefs de clans reçurent la missive, ils n'y comprirent rien. Et comme ils se méfiaient de Cesar, un drôle de Jules en qui ils n'avaient aucune confiance, ils cherchèrent où était le piège. Pourquoi leur proposait-il ça, alors qu'ils n'avaient rien demandé ? *Galliarum lingua*, ils s'en moquaient comme de l'an 40 (avant J-C).

Les Santons furent à moitié satisfaits. Certes, leur langue était reconnue, et cela valait bien une fête : le druide à la queue de cheval grimpa dans un arbre pour couper du gui avec sa faucille, et on tua quelques sangliers dans la forêt de la Coubre, pour un festin du tonnerre de Teutatès.

Mais le « Collectivum » voulait continuer le combat, et menaçait les Pictons. De cette langue bâtarde, ils ne voulaient point, et la grande prêtresse excitait sa troupe pour aller à la guerre.

Il fallut que Cesar, après sa victoire à Alesia, passe dans le coin et réunisse, à Burdigala, les chefs des deux peuples pour leur tenir le langage suivant :

- *Jh'en seûx ouillé (7) de vous aute. Si o s'arrête pas, thièle affeire, jh' vous mets teurtous dan in fourgon et jh' vous emmène à Rome peur nourrit les lions !*

Les protagonistes comprirent très vite qu'il valait mieux abandonner l'affaire. Un nommé Findus, membre du « Collectivum », dit qu'il ne voulait pas finir en chair à pâté, et tous jurèrent obéissance au vainqueur.

Voilà ce que j'ai cru déchiffrer, avec mes souvenirs et mon Gaffiot. Nous avons remis les tablettes de cire aux archives départementales à La Rochelle, et actuellement les chercheurs y travaillent.

- *Quand même, dit Michèle, i-l' étiant fou en thieu temps. O-l' é pas aneut qu'o-l' arriv'rait, ine affeire de meime.*

Tu as raison Michèle, de nos jours, cela n'arriverait pas !

(1) Gaffiot : dictionnaire latin-français.

(2) *Rejhimbé* : ne pas être d'accord.

(3) « Pour aller d'Angoulême à La Rochelle, pas besoin de passer par Poitiers ». Les historiens se demandent encore comment ce dicton a pu traverser les siècles pour se retrouver sous la plume de Goulebenéze dans « *Le chérentais qui manghe six fouès prr' jhour* ».

(4) Ambien : peuple dont le territoire couvrait l'ensemble du cours inférieur de la Somme jusqu'à son embouchure.

(5) Saramobriva : Amiens.

(6) Lemovice : peuple originaire de la région limousine.

(7) *Jh'en seûx ouillé* : J'en ai par-dessus la tête.

Le Boutillon de la Mérine

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>